



CAMPING LE CHASSEZAC

748 ROUTE D'ALES

07120 SAMPZON

TEL : 04.75.39.60.71

MOBIL : 06.81.96.68.76

www.campinglechassezac.com

campinglechassezac@orange.fr

REGLEMENT INTERIEUR DU CAMPING

Chers clients,

Nous nous permettons de vous rappeler les consignes générales du camping, qui, respectées par tous, contribueront au bien être de chacun.

ARRIVEE ET DEPART : En emplacement, les arrivées se font à partir de 14h30 et les départs avant 12h00. En location, les arrivées se font à partir de 15h00 et les départs avant 10h00. Pour les inventaires du départ, **veillez à être ponctuel.**

Dans tous les cas, conformez-vous aux conditions générales de réservation. S'installer de façon à tout mettre sur l'emplacement : caravane, camping-car, tente(s), véhicule(s).

PAIEMENT FACTURE :

- Pour les **Emplacements** avec une réservation préalable : le paiement de votre séjour **s'effectue la veille** de votre départ, aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé.

- Pour les Emplacements sans réservation préalable : le paiement de votre séjour s'effectue dès votre arrivée, et il n'y aura pas de remboursement pour départ anticipé.

- Pour les Locations : le solde du séjour s'effectue 30 jours avant votre arrivée, ou pour les réservations de dernières minutes : le jour de votre arrivée.

Nous acceptons pour paiement : les espèces, les chèques bancaires, les chèques vacances (au nom de la personne qui a réservé) et les cartes bancaires.

LES BARRIERES : Elles s'ouvrent de 7h30 à 23h30, avec une carte ou un code. Nous vous demandons une caution de 30 € pour les cartes, que nous n'encaissons pas et que nous vous rendrons lors de la restitution de la carte.

VOITURE : La circulation dans le camping est limitée à 10 KMS/H. Pour la sécurité des enfants, nous vous remercions de respecter cette limitation. Il est

INTERDIT de garer son véhicule sur **UN AUTRE EMPLACEMENT** que le sien, même si celui-ci est **LIBRE. La recharge de voiture électrique est interdite sur les emplacements et les locatifs.**

BORNES ELECTRIQUES : Les bornes électriques sont Françaises ou Européennes et de

10 ampères, pensez à vous munir d'une prise européenne, sinon nous en vendons à l'accueil ou en prêtons sous caution.

BORNES D'EAU : Il est interdit de laver la vaisselle ou les légumes dans ces bornes ou d'y jeter autre chose que de l'eau. Et merci de ne pas GASPILLER l'eau qui est si précieuse en ce moment.

BORNES D'INCENDIE - RIA : Il est **ABSOLUMENT INTERDIT** de se servir de ces bornes. Elles sont strictement réservées aux éventuels cas d'incendie.

SANITAIRE : Nous vous prions de respecter la propreté des sanitaires. Veuillez utiliser les bacs appropriés à chaque usage. Les animaux sont strictement

INTERDITS dans le bloc sanitaire. Les salles de douches sont fermées de 23 h 30 à 07h30. Et merci de ne pas GASPILLER l'eau qui est si précieuse en ce moment.

SECURITE : Parents, vos enfants sont toujours sous votre entière responsabilité,

surveillez-les. Il est interdit de jouer dans les sanitaires et aux fontaines.

PARC AQUATIQUE : La piscine et la pataugeoire sont chauffées. Le règlement se trouve à l'entrée de la piscine. Nous vous prions de le respecter. **LE SLIP DE**

BAIN ou LE SHORTY est OBLIGATOIRE. LES SHORTS DE BAIN SONT INTERDITS. La piscine est ouverte de 10 h à 19h30. La piscine est **STRICTEMENT** réservée aux clients du camping. Le port du bracelet est obligatoire dans la piscine.

A PARTIR DE 2025 LES CHIENS NE SONT PLUS ACCEPTES DANS LES LOCATION, en cas de présence d'un chien, l'accès à l'hébergement vous sera refusé.

UN SEUL CHIEN est accepté par **EMPLACEMENT CAMPING UNIQUEMENT.** Nous demandons aux propriétaires d'être vigilants, notamment : de les **TENIR**

OBLIGATOIREMENT EN LAISSE dans l'enceinte du camping, et de leur faire faire leurs besoins à l'extérieur du camping et **NON** dans le sous-bois du camping. Le tatouage et le carnet de vaccination en cours de validité sont obligatoires.

LES CHIENS DE 1^{ère} et 2^{ème} catégorie sont interdits.

LES FEUX : Par arrêté préfectoral N° ARR 2013-013-0002 du 14 mars 2013 portant réglementation de l'emploi du feu et prescrivant des dispositions préventives contre l'incendie, **les barbecues à flamme sont formellement interdits sur le terrain de camping.**

Chapitre 1 – Article 2 : A l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres, forêts, plantations, reboisements ainsi que les landes, garrigues, maquis y compris sur les voies traversant ces terrains, il est interdit en tout temps à toutes personnes autres que les propriétaires :

- De fumer, d'utiliser des barbecues mobiles fonctionnant par combustion,
- De faire des feux festifs ou de camp, de jeter des objets en ignition,
- D'abandonner des matières susceptibles de provoquer un feu,

Veuillez veiller à ne pas laisser vos enfants **jouer avec des pétards, des allumettes ou des briquets.**

LES FEUX DE CAMP A LA RIVIERE SONT STRICTEMENT INTERDITS.

UNE PLANCHA ELECTRIQUE CONNECTEE est à votre disposition **GRATUITEMENT** près de l'espace animation. Vous devez télécharger l'application COOXY dans votre smartphone. Veuillez à nettoyer la plancha après votre utilisation, pour faciliter le nettoyage, une spatule est à votre disposition à la réception. La plancha se coupe de 23h à 10 h, elle ne fonctionne donc pas entre ces horaires.

POUBELLES/CONTAINERS : Le tri sélectif est en place. Vous trouverez à la sortie du camping des containers à DECHETS, à VERRES, à EMBALLAGES, à CARTONS et un COMPOSTEUR. Nous vous remercions de participer à ce tri sélectif.

COURRIER : Une boîte aux lettres ARRIVEE se trouve à votre disposition dans le bar, et une autre DEPART devant le bar.

NUISANCE : Le camping est fermé à la circulation entre 23h30 et 7 h30. Nous vous demandons de respecter un calme absolu la nuit.

L'EPICERIE : (qui se trouve à la réception) est ouverte aux heures de la réception. Nous vendons le PAIN et le journal (le Dauphiné) tous les matins au bar.

RESTAURANT-SNACK : Les gérants du restaurant- snack vous accueilleront tous les week-ends midi et le soir, sur place ou à emporter en hors saison et en Juillet/Aout tous les jours midi et soir.

VISITEURS (en journée) : Les visiteurs doivent **OBLIGATOIREMENT** s'annoncer à la réception, paient 3€ par personne, et laissent leurs véhicules sur le parking extérieur.

TOUT VEHICULE SUPPLEMENTAIRE : sera facturé 3 € par jour s'il est garé sur le parking intérieur et gratuit s'il est garé sur le parking extérieur.

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION, ET BONNES VACANCES